

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 74 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.2			
Ancien Code	PEGR3B74FR	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XERB3740		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement familiarisera les étudiants aux concepts clés relatifs à la pédagogie différenciée. Il permettra aux étudiants de comprendre l'évolution de la différenciation pédagogique et son intérêt dans les classes du secondaire. Cette unité d'enseignement a pour finalité de mener l'étudiant à concevoir, créer, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de mettre en avant des pistes d'actions pour gérer l'hétérogénéité au

sein des classes, d'introduire de la différenciation pédagogique au sein de leurs pratiques.

- * de maîtriser les différents concepts abordés aux cours;
- * de mettre en pratique les principes et stratégies de différenciation dans leur pratique professionnelle;
- * se créer un inventaire de stratégies pour intervenir de façon différenciée en tant qu'enseignant.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B74FRA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B74FRA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 2			
Ancien Code	13_PEGR3B74FRA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CERB3741		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours familiarisera les étudiants aux notions d'orthopédagogie en découvrant entre autres les troubles de l'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Démontrer sa capacité à analyser sa pratique et à porter un regard lucide sur l'évolution du projet personnel depuis la 1ère année, retour sur les stages et les compétences développées, élaboration des prémices de la formation continue, etc.

Mener une réflexion sur la mise en place de la différenciation dans sa pratique pédagogique

Ce cours - à l'intersection de plusieurs compétences - permet à l'étudiant de montrer comment il les comprend et comme il se situe par rapport à celles-ci.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Une partie des heures de cours de cette Activité d'Apprentissage sera organisée lors de la semaine intitulée "Je deviens enseignant".

Cette semaine a pour objectif de stimuler et développer les réflexions de l'étudiant sur leur parcours personnel et professionnel, les retours sur les compétences, les retours sur les stages, le point sur leur formation continue, leur recherche de documents particulièrement intéressants, etc

A travers différentes conférences et rencontres, l'étudiant sera amené à poser une analyse réflexive sur l'adaptation de la différenciation à une séquence déjà existante.

Démarches d'apprentissage

Les démarches sont liées au produit à fournir c'est-à-dire le portfolio: temps d'écriture et d'approfondissement des écrits, travail d'introspection et de partage en groupe, recherche en bibliothèque,...

Une part de travail en autonomie est prévue.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative des écrits intermédiaires.

Sources et références

Petit guide du jeune enseignant. Brochure éditée par le Ministère de la Communauté Française, 2003.
Devenir enseignant. Brochure éditée par le Ministère de la Communauté Française, 2001.
Référentiels officiels, programmes de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
Programme de cours, rapports de stage, documents du Dossier de 1ère, articles, bibliographie des livres et articles présentés durant la formation, etc.
Tous les documents nécessaires au bon déroulement de la semaine "Je deviens enseignant" se trouveront sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'ensemble de cette UE sera évaluée par le biais d'une épreuve intégrée (UE70 & UE74) : le portfolio (100% de la note finale) . Le plagiat et l'utilisation abusive d'une intelligence artificielle impliquent un zéro.
Les conférences et rencontres seront organisées dans le cadre des cours mais également en soirée. Ces dernières faisant partie d'un ensemble de modules seront obligatoires pour tous les étudiants inscrits à cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).